

LISTE DES TARIFS DE LA MATERNELLE DE BELFAUX

Valable dès le 1^{er} août 2020

Revenu annuel net du dernier avis de taxation disponible au 1er janvier* de l'année scolaire en cours	Tarif à payer par mois pour l'inscription deux demi-journée par semaine
Jusqu'à 24'999.--	CHF 100.--
CHF 25'000.-- à CHF 29'999.--	CHF 105.--
CHF 30'000.-- à CHF 34'999.--	CHF 110.--
CHF 35'000.-- à CHF 39'999.--	CHF 112.--
CHF 40'000.-- à CHF 44'999.--	CHF 114.--
CHF 45'000.-- à CHF 49'999.--	CHF 115.--
CHF 50'000.-- à CHF 54'999.--	CHF 116.--
CHF 55'000.-- à CHF 59'999.--	CHF 118.--
CHF 60'000.-- à CHF 64'999.--	CHF 120.--
CHF 65'000.-- à CHF 69'999.--	CHF 122.--
CHF 70'000.-- à CHF 74'999.--	CHF 124.--
CHF 75'000.-- à CHF 79'999.--	CHF 126.--
CHF 80'000.-- à CHF 84'999.--	CHF 128.--
CHF 85'000.-- à CHF 89'999.--	CHF 130.--
CHF 90'000.-- à CHF 94'999.--	CHF 132.--
CHF 95'000.-- à CHF 99'999.--	CHF 134.--
CHF 100'000.-- à CHF 104'999.--	CHF 136.--
CHF 105'000.-- à CHF 109'999.--	CHF 138.--
CHF 110'000.-- à CHF 114'999.--	CHF 140.--
CHF 115'000.-- à CHF 119'999.--	CHF 145.--
CHF 120'000.-- à CHF 129'999.--	CHF 150.--
CHF 130'000.-- à CHF 139'999.--	CHF 155.--
dès CHF 140'000.--	CHF 160.--

- Le tarif est payable comme suit : 10 mensualités de septembre à juin
- Pour les fratries, un rabais de 30% est appliqué dès le 2^{ème} enfant sur le tarif en vigueur
- La taxe administrative à payer lors de l'inscription s'élève à CHF 60. — par famille

**Le revenu est calculé selon la méthode mentionnée dans la grille de référence LStE, publiée le 2 juin 2014*

Belfaux, le 11 mars 2020

